



AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN

Siège : 110 rue du 4 Août – 69100 VILLEURBANNE

☎ 04.78.03.20.31 [mail : alap.villeurbanne@wanadoo.fr](mailto:alap.villeurbanne@wanadoo.fr)

S.A.G. n°9656 – CCP LYON 3504 92



BASKET-BALL

Saison 2023-2024

ADHÉRENTS et FUTURS ADHÉRENTS DE L'ALAP

Avant votre inscription ou votre réinscription, le Conseil d'Administration de l'ALAP tient à vous informer que **vous adhérez à une association loi 1901** : l'Amicale Laïque Antonin Perrin, **gérée par des bénévoles**, vous n'entrez pas dans un club à but lucratif.

En tant qu'**Amicale Laïque** nous contribuons, dans la continuité de l'école publique et par la **pratique du sport, au développement et à l'éducation à la citoyenneté des enfants et des adultes.**

INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Procédure d'inscription !

Les inscriptions démarreront à compter du 23 juin 2023 et se poursuivront jusqu'au 28 juillet 2023, en priorité pour les anciens adhérents.

L'inscription se fera exclusivement en ligne sur le site <https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>. En cas de difficulté, vous pourrez être aidé à la saisie en ligne en venant au siège pendant nos heures de permanences (du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00).

Nous privilégions le paiement par carte bancaire (possibilité de régler en 1, 4 et 10 fois).

Procédure pour les licences FFBB :

Une fois que votre inscription ALAP Basket sera validée, vous recevrez un lien par mail afin de compléter votre demande de licence sportive FFBB pour la saison 2023-2024.

Votre licence FFBB ne pourra être validée tant que vous n'aurez pas complété l'ensemble des informations demandées sur ce lien et tant qu'il y aura une/des pièce(s) manquante(s).

MUTATION : les joueurs inscrits dans un autre club l'année dernière doivent impérativement nous transmettre l'information (mutation). **La mutation est payante à partir de la catégorie U15 incluse**. Le coût de la mutation est pris en charge à 50% par le club et 50% par le joueur (60€:2=30€ **en plus sur le montant de la cotisation**, tarif « mutation basket » présent dans la rubrique « remises, pass, tarifs spéciaux »).

Important : Seuls les joueurs à jour d'inscription seront acceptés dans les gymnases.

COMPOSITION DU DOSSIER COMPLET D'INSCRIPTION

1 – Inscription en ligne sur <https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>

Votre inscription en ligne vaudra validation de la bonne lecture de tous les documents du dossier, notamment la charte du joueur.

2 – Lien de demande de licence FFBB une fois votre inscription validée dans notre club, vous recevrez un lien cliquable pour compléter votre demande de licence en ligne auprès de la FFBB.

3 - Charte du joueur

4 - Scan de la carte d'identité pour les joueurs nés en 2005 et avant

5 - Une photo d'identité (*format numérique : JPG, JPEG, PNG ou GIF*) sera à télécharger sur le lien FFBB)

6 - Certificat médical d'aptitude à la pratique du basket en compétition (pour les nouveaux adultes (majeurs) OU Questionnaire Santé Mineurs pour les mineurs (plus besoin de certificat médical pour les mineurs mais, attention, si une réponse oui dans le questionnaire, le certificat médical sera obligatoire) et anciens adhérents majeurs (Questionnaire Santé Majeurs ou certificat médical valide pendant 3 ans).

7 – Règlement de la cotisation par carte bancaire en 1, 4 ou 10 fois (cf tarifs tableau page 3)

NB : Le paiement par chèques vacances ou coupons sports est possible – possibilité de régler par chèque mais pour des raisons de simplicité de gestion, nous privilégions dorénavant le règlement par carte bancaire.

La cotisation est annuelle et non remboursable.

Aides possibles :

- Pass'Région (*financement par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*)

30€ de réduction sur une licence sportive annuelle.

Conditions d'attribution :

- Avoir entre 16 et 25 ans, être inscrit dans un lycée de la région ou en classe de 4^{ème} et 3^{ème} section technologie, en BEP, en CAP, en BTS, en classe préparatoire ou en apprentissage, ou se trouver en difficulté d'insertion en raison d'un handicap ou d'un échec scolaire, et avoir le Pass'Région.
- Charger un scan recto-verso de cette carte lors de l'inscription sur le site.

Les 30€ sont à déduire du montant global de la cotisation en ajoutant à votre panier la remise « Pass'Région » sur le site d'inscription. Vous devrez venir déposer un chèque de caution de 30€ au siège lors des permanences. Votre inscription ne sera validée qu'une fois ce chèque remis. Le chèque sera détruit une fois que votre justificatif « Pass'Région » sera validé.

Le justificatif pour le Pass'Région est à fournir au plus tard le 30 septembre 2023, ensuite les chèques pourront être encaissés.

- Pass'Sport (*financement de l'Etat*)

Allocation de rentrée sportive d'un montant de 50€. Cette aide de l'Etat est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2023.

- Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2^{ème} moitié du mois d'août. Il vous suffira de nous présenter ce courrier avant le 30 septembre 2023.

Les 50€ sont à déduire du montant global de la cotisation en ajoutant à votre panier la remise « Pass'Sport » sur le site d'inscription. Vous devrez venir déposer un chèque de caution de 50€ au siège lors des permanences. Votre inscription ne sera validée qu'une fois ce chèque remis. Le chèque sera détruit une fois que votre justificatif « Pass'Sport » sera validé.

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS*

Catégorie	Années de naissance	ENTRAINEMENTS			Cotisation annuelle
		Jour	Horaire	Lieu	
U7 mixte	2017	Mercredi	17h – 18h15	Mollier	125 €
U8-U9 mixte	2016 – 2015	Mardi	17h - 18h30	Mollier	140 €
U10-U11 mixte	2014 – 2013	Mercredi	16h – 17h30	Jouhaux	150 €
U12M-U13M	2012 – 2011	Mardi	18h30 - 20h	Mollier	170 €
		Mercredi	17h30 – 19h	Jouhaux	
U14M-U15M	2010 - 2009	Mardi	19h – 20h30	Jouhaux	170 €
		Mercredi	19h00 – 20h15	Jouhaux	
U16M-U17M	2008 – 2007	Mardi équipe 1	20h00 – 21h45	Mollier	195 €
		Mardi équipe 2	20h30- 22h00	Jouhaux	
		Mercredi (les 2 équipes)	18h15 – 20h00	Mollier	
U20M	2006 – 2005 2004				
Seniors M1 2005 et avant + surclassés		Lundi	20h30 - 22h	Jouhaux	215 €
		Mardi	20h30 – 22h	Jouhaux	
		Vendredi	20h15 – 22h	Jouhaux	

***Sous réserve de modifications**

Pour des raisons de sécurité...

Aucune personne étrangère à l'Equipe ne sera acceptée dans le gymnase aux heures d'entraînement.

L'accueil se fera sur chaque salle à l'horaire de début d'entraînement.

Passée cette période, l'accès au lieu d'entraînement ne sera plus possible.

De même, en fin d'entraînement, les enfants seront remis à leurs parents à l'heure prévue de fin.

Passée cette heure, les enfants ne seront plus sous la responsabilité de l'ALAP.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des membres du Bureau de la section Basket, ainsi que des salles d'entraînement et du Siège.

Celles de chaque entraîneur seront communiquées à la rentrée avec les calendriers des matchs

Un site internet est à votre disposition : www.alap-asso.fr, il vous présente les dernières actus du club.

Le bureau

Présidente Nicole CRETIN
Trésorier Denis ARGAUD
Secrétaire Marie Hélène WADE

Siège et salles d'entraînement

Siège ALAP 110 rue du 4 aout 1789
04.78.03.20.31 69100 Villeurbanne
alap.villeurbanne@wanadoo.fr

Gymnase Léon Jouhaux 21 - 23 rue Charles Montaland
04.78.84.69.25 69100 Villeurbanne

Gymnase Jean Mollier 21 rue Docteur Dolard
04.78.68.13.76 69100 Villeurbanne

L'ensemble de l'équipe d'animation de la section BASKET de l'ALAP vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous sous les paniers dès la rentrée.

Amitiés sportives